

Le sentier nature ... une idée qui a fait son chemin ...



Le sentier nature a été mis en place par un groupe d'une dizaine de bénévoles sous la férule d'un scientifique éclairé. Le groupe, constitué d'élus et de non élus de la commune de Mairé L'Evescault, a tout réalisé, d'un bout à l'autre : choix des plantes présentées, choix des animaux présentés, historique de la forêt, conception et réalisation de l'affichage. Que tous en soient remerciés, ainsi que la municipalité qui en a assuré le financement.

Nous vous invitons donc à venir découvrir le SENTIER NATURE de Mairé L'Evescault.



Son tracé, chemine d'abord, à l'orée de la forêt communale, puis le retour se fait à travers bois. Ouvrez l'œil! Prêtez l'oreille! Humez! On peut voir des traces, le gibier n'est jamais loin! Les prédateurs non plus, oui, on entend le cri caractéristique de la buse variable! Peut-être verrez-vous son nid!

En pleine nature, une leçon de vie vous est donnée ... nous tenons à votre disposition tous les documents présentés ... nous pouvons vous accompagner dans une visite ... Pour tout renseignement s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture ou téléphoner au 05 49 07 69 47.



Comment aller sur le SENTIER NATURE : à pieds, en vélo, à cheval, en voiture ... **en partant de Mairé**

1°) - Prendre la direction de LEZAY, par la D 15. Avant le Grand Cerzé, avant Chez l'Aubaneau, prendre à gauche dans le virage et vous êtes sur le site qui est fléché.

Ou 2°)- Prendre la direction de LEZAY, par la D 15. Dans la plaine, aux platanes, tournez à gauche, puis faire droite ... et encore droite ... à la fontaine à balancier de Fosse à Meuil le sentier est fléché.

Ou 3°)- Empruntez le circuit des puits N°2.

Ou 4°)- Empruntez le circuit des puits N°3.

Ou 5°)- Empruntez le parcours de randonnée du PDIPR .

Ou 6°)- Empruntez le circuit VTT-VTC N°1.

Ou 7°)- Empruntez le circuit VTT-VTC N°3.

Ou 8°)- Empruntez le circuit VTT-VTC N°4.

L'aurore



Le citron



Le machaon



Le flambé

